SYNDICAT MIXTE DECOSET

RAPPORT ANNUEL

2023







• Syndicat Mixte Decoset • Rapport Annuel 2023

Directeur de publication : Vincent Terrail-Novès Conception graphique & rédaction : Decoset Crédits: Freepik / FlatIcon / Wide Angle Photography – Marc MONDANGE

> Imprimé à 80 exemplaires sur papier recyclé.

Decoset, 2-4 rue Jean Giono - 31130 Balma 05 82 06 18 30 • contact@decoset.fr http://www.decoset.fr/

SOMMAIRE

> Page 04 Mot du Président > Page 05 Les élus > Page 06-07 Vision d'ensemble

> Page 08-13

L'essentiel de 2023

2023 en bref Tendances globales

> Page 14-21

Adapter nos structures et notre organisation pour répondre aux défis de demain

Le schéma stratégique et le projet d'établissement Nos équipements et filières Nos ressources humaines

> Page 22-29

03.

Accompagner le changement des comportements et associer les publics

La sensibilisation et l'animation au cœur de l'accompagnement du public

La concertation continue, pivot de l'association des publics

Le Hall 9

> Page 30-38

Indicateurs techniques et financiers

Flux et gisements Indicateurs financiers Marchés publics

PRÉSIDENT

Le 3 décembre 2023, **le Syndicat Mixte** Decoset a fêté ses 30 ans d'existence. Durant ces 30 années de coopération avec les EPCI adhérents, de travail et d'initiatives. notre syndicat mixte a considérablement évolué, et de très nombreuses personnes, élus ou collaborateurs, ont largement contribué à en faire un établissement public de référence pour nos partenaires publics et pour les acteurs économiques du territoire dans le domaine de la prévention et de la valorisation des déchets mais aussi de l'économie circulaire.

Cette année 2023 a été une année particulièrement riche en évènements et réussites pour notre organisation. Elle aura permis de poser les bases de ce que sera Decoset dans le futur.

Outre l'adoption d'un nouveau logo et le lancement de la refonte de son site internet, Decoset a initié, en 2023, de nombreux projets structurants, qui perdureront sur le long terme : l'adoption du schéma stratégique et du projet d'établissement qui définissent les priorités du territoire en matière de gestion des déchets et inscrivent notre établissement public dans la transition écologique et énergétique ; la procédure de mise en concurrence pour le renouvellement de la DSP (Délégation de Service Public) pour l'exploitation des deux unités de valorisation énergétique pour une durée de 20 ans, qui permettra d'ici le début du 4ème trimestre de désigner l'opérateur chargé de reconstruire l'outil industriel de Toulouse; la concertation continue, prenant le relais de la concertation préalable, qui

a contribué, contribue et contribuera à associer les publics aux décisions de notre collectivité ; et enfin le contrôle d'accès dans les déchèteries qui permettra à court terme de rendre un service public plus qualitatif en limitant l'utilisation de ces équipements aux seuls ayants droits, en évitant ainsi la venue de professionnels ou d'administrés d'autres territoires, et qui permettra à moyen / long terme d'améliorer le geste de tri et de réduire la production de déchets.

Cette année 2023 aura donc été une année importante pour le Syndicat Mixte Decoset, une année qui aura mis en évidence tout le chemin parcouru depuis 30 ans et mis en exerque la capacité de notre collectivité à évoluer rapidement, à s'adapter et à se transformer pour passer d'un simple Syndicat de traitement des déchets à un acteur incontournable de la prévention, de la valorisation et du traitement des déchets sur un territoire de plus d'un million d'habitants.



Vincent Terrail-Novès

président de Decoset, vice-président de Toulouse Métropole et maire de Balma

LES ÉLUS

élus au comité syndical.

Le bureau syndical s'est réuni à 🔘 reprises au

cours de l'année afin d'étudier l'ensemble des projets stratégiques de Decoset et de préparer les comités syndicaux.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie

5 fois au cours de l'année 2023. l'année 2023.

La CCSPL, composée des représentants des associations locales, s'est réunie

fois afin d'examiner les rapports annuels des délégataires et d'être informée du suivi des DSP.



1ÈRE VICE-PRÉSIDENTE Marchés Publics.



2ÈME VICE PRÉSIDENT Innovation, nouvelles filières de



3ÈME VICE-PRÉSIDENT Ressources Humaines et







5ÈME VICE-PRÉSIDENTE

Prospective foncière -Relations avec les adhérents.



6ÈME VICE-PRÉSIDENT Finances, Budget -Animation et Prévention



Bruno Espic

7ÈME VICE-PRÉSIDENT Grands projets et



8ÈME VICE-PRÉSIDENT Énergie et Valorisation

Énergétique.



9ÈME VICE-PRÉSIDENT Délégations de Service Public

et Modes de Gestion, CDSP.

Trautmann

Le Comité Syndical a adopté 89 délibérations portant notamment sur :

- Avenant de clôture des DSP actuelles et lancement de la nouvelle DSP;
- Convention de financement Tisséo pour la relocalisation des équipements impactés par les travaux de la 3ème ligne de métro :
- Entrée de la commune de Fontenilles (Grand ouest toulousain) dans le périmètre de Decoset ;
- Approbation de conventions pour les REP et le réemploi ;
- Transfert du centre de tri de Toulouse ;
- Mise à jour du forfait mobilités durables, adoption du SPASER, plan égalité femmes / hommes, mise en place d'une prime pouvoir d'achat pour les salaires les moins élevés ;
- Mise en place de la nouvelle nomenclature comptable M57 :
- Convention pluriannuelle ATMO pour renforcer les analyses des rejets des UVE
- Mise en place d'un contrôle d'accès pour les déchèteries ;
- Adoption du schéma stratégique et du projet d'établissement.





VISION

D'ENSEMBLE

8 EPCI adhérents

153 communes + 1M

d'habitants

Cadours titi

Plateforme à Léguevin Chem. de la Gaillarde, 31490 Léquevin Exploitée en DSP par Econotre.

▶ Capacité de 8 000 t/an.

PLATEFORME

DE COMPOSTAGE

ÉNERGÉTIQUE

UVE Bessières

Rte de Montauban, 31660 Bessières Exploitée en DSP par Econotre.

- 2020 puis 196 000 tonnes en 2021.
- UVE Toulouse
 - 11 Chem. de Perpignan, 31200 Toulouse

CENTRES DE TRI DES EMBALLAGES MÉNAGERS

Centre de tri de Bessières

Rte de Montauban, 31660 Bessières Exploité en DSP par Econotre pour Decoset. Capacité 30 000 tonnes/an.

Centre de tri de Toulouse

4, impasse Marie-Laurencin, 31200 Toulouse Exploité en régie par Toulouse Métropole.

Villemur-sur-Tarn

Bessières

Garidech

tit

Labège

Montgiscard

Belberaud

Verfeil

Û

Û

Saint-Alban

Ramonville

Saint Agne

L'Union

Fronton

Toulouse m

Û

Grenade

Léguevin

Cornebarrieu

Û

Colomiers/

Plaisance

Capacité 25 000 tonnes/an.

À compter du 1er janvier 2024, Decoset reprendra la gestion de ce centre de tri.

CENTRES DE TRANSFERT

- 4 Centres de transfert répartis sur le territoire de la zone A. exploités en DSP par Econotre.
 - Centre de transfert en zone B, à Toulouse, géré en régie par Decoset.
 - Centre de transfert déchets verts et bois à Daturas, géré en régie par Decoset.

DÉCHÈTERIES

- 13 déchèteries zone A : Gérées en prestation (marché public de services) par Decoset. Production annuelle d'environ 87 000 tonnes (2020).
 - 8 déchèteries dont 1 déchèterie professionnelle sur la zone B:

7 gérées en régie par Decoset et 1 en marché de prestations.

> ▶ Production annuelle de 15 000 tonnes environ.



- Capacité 192 000 tonnes / an de 2017 à
- - Exploitée en DSP par SETMI.
 - Capacité 330 000 tonnes / an.



L'ESSENTIEL DE 2023

2023 EN BREF



ÉVOLUTION DE L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DE TOULOUSE

LA CONCERTATION **CONTINUE!**

Dans la continuité de la concertation préalable de 2022, le Syndicat Mixte Decoset a poursuivi son travail d'information du public et de coconstruction durant l'année 2023 en mettant en place un dispositif de concertation continue, sous l'égide de la CNDP. Réunions publiques, comité de pilotage et rencontres de terrains ont permis d'échanger avec le public, mais aussi de le faire participer sur des thématiques comme l'avenir de l'UVE Toulouse-Mirail. la sensibilisation ou encore la réduction des déchets.

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

UN NOUVEAU GESTIONNAIRE

En 2023, le Syndicat Mixte Decoset a lancé la procédure de mise en concurrence d'une nouvelle Délégation de Service Public (DSP) pour l'exploitation de ses deux UVE de Toulouse et Bessières. La procédure sera achevée à la fin de l'année 2024 et permettra de choisir un délégataire en charge de la gestion et de l'exploitation des Unités de Valorisation Énergétique pour une durée de 20 ans.





182 000

Demandes effectuées en 2023, dont 173 000 qui ont abouti à la création d'un PASS DÉCHÈTERIE. **CONTRÔLE DES ACCÈS**

LA MISE EN PLACE DU PASS DÉCHÈTERIE

Decoset a débuté **l'implémentation** progressive du PASS DÉCHÈTERIE qui deviendra obligatoire au 1er mars 2024. De manière à se mettre en conformité avec le règlement qui impose à tout usager des déchèteries de présenter un justificatif de domicile sur le territoire du Syndicat et afin de garantir un service public efficace et de qualité, les usagers résidant sur le territoire ont été invités à faire une demande de pass dès le 1er juillet 2023.

À noter

En raison des travaux de la nouvelle ligne de métro Tisséo, la déchèterie professionnelle de Daturas a fermé ses portes au 1er septembre 2023.

DECOSET

LE SYNDICAT A FÊTÉ SES 30 ANS!

Fondé en décembre 1993. Decoset a fêté ses 30 ans en 2023! Durant ces 30 années de travail et d'initiatives, le Syndicat a considérablement évolué, au point de devenir un établissement public de référence dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets, mais aussi de l'économie circulaire, aussi bien pour nos partenaires publics que pour les acteurs économiques du territoire. À cette ocassion, Decoset s'est doté d'une nouvelle identité visuelle. symbolisant son évolution et son engagement dans la prévention et la valorisation des déchets!



TENDANCES GLOBALES

TOTAL DÉCHETS 428 579 T





248 052 T

ORDURES MÉNAGÈRES



112 047 T **DÉCHÈTERIES**



30 876 T VÉGÉTAUX (Hors déchèteries)



25 497 T TRI



12 107 T



ENCOMBRANTS







0,25 € par habitant/an **ENCOMBRANTS**





1,56 € par habitant/an VÉGÉTAUX



4,24 € par habitant/an **TRANSFERT**



6,66 € par habitant/an TRI



10,72 € par habitant/an **DÉCHÈTERIES**



33,43 € par habitant/an INCINÉRATION

*Hors apports extérieurs, apports professionnels et déchèterie professionnelle. **Sur la base d'un total de 1 056 505 habitants en 2023.

PRINCIPALES FILIÈRES DE **VALORISATION**

395 233 T

*Hors apports extérieurs, apports professionnels et déchèterie professionnelle.



14 % 55 428 T

MATIÈRE **7** 49 167 T en 2022



17 % 65 371 T

ORGANIQUE

才 58 676 T en 2022



69 % 274 434 T

ÉNERGIE **⅓** 301 956 T en 2022

24 895 tonnes

TOTAL

DANS UVE

399 806 MWh

*** Énergie vendue.

Autre valorisation **¥** 29 998 T en 2022

390 tonnes

Réemploi **7** 389 T en 2022

ECONOTRE



29 860 MWh CHALEUR



99 289 MWh ÉLECTRICITÉ

SETMI



266 836 MWh **CHALEUR**



3 821 MWh ÉLECTRICITÉ







ADAPTER NOS STRUCTURES ET NOTRE ORGANISATION POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DE DEMAIN

LE SCHÉMA -STRATÉGIQUE

ET LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

UN SCHÉMA STRATÉGIQUE 2023-2040

Pour une politique de prévention et de valorisation des déchets sobre et environnementalement performante

Créé à l'origine comme un outil opérationnel pour gérer et développer des filières performantes de valorisation et de traitement des déchets, collectés par les EPCI membres ou déposés en déchèterie, Decoset a su relever de nombreux défis techniques et industriels et connait aujourd'hui un tournant important avec des investissements indispensables pour renouveler/ rénover toutes ses installations et garantir le traitement des déchets dans de bonnes conditions. Audelà de ces enjeux, Decoset, en lien étroit avec la métropole et les communautés adhérentes, doit être au rendez-vous de la réduction à la source des déchets produits, du réemploi et du tri. Il doit proposer des politiques publiques pertinentes et accompagner le monde économique ainsi que la population à l'évolution des comportements, afin d'enclencher un modèle plus durable.

Aussi, pour tracer une perspective de long terme, le Président et les membres du bureau de Decoset ont décidé en 2022 de lancer l'élaboration d'un schéma stratégique à horizon 2040.

Consulter le schéma stratégique et le projet d'établissement

UN OUTIL DE PILOTAGE PARTAGÉ

Ce schéma stratégique a été élaboré de manière collective et partagée en mobilisant de nombreuses réunions au fil des mois. Sa construction s'est basée sur un diagnostic, un état des lieux de l'existant à partir de données quantitatives (production de déchets), de l'analyse de l'organisation interne et des relations avec les partenaires extérieurs. Durant l'année 2023, une phase de coconstruction a été menée afin de définir les axes et les actions du schéma stratégique. Cette phase a associé étroitement les EPCI adhérents, leurs élus comme leurs collaborateurs, mais également les partenaires et parties prenantes (chambres consulaires, entreprises, associations...).

Ce document d'orientation stratégique à long terme, à horizon 2040, a vocation à être un outil de référence, de dialogue et de pilotage partagé. Il doit permettre, au fil des années, d'identifier les projets à lancer, les prioriser si nécessaire, piloter les étapes opérationnelles de mise en œuvre et éventuellement, ajuster les moyens ou les calendriers de réalisation.

Ce schéma stratégique vise à préciser les moyens indispensables à mobiliser pour atteindre des objectifs ambitieux en matière de prévention et de gestion des déchets, de déterminer les axes d'intervention prioritaires permettant d'obtenir ces résultats, d'améliorer la coordination avec les EPCI membres, d'intégrer à ces démarches les parties prenantes de la zone géographique.



5 AXES DE TRAVAIL POUR 45 ACTIONS

Une ambition déclinée autour de 3 orientations stratégiques

ORIENTATION 1

Orienter et fédérer les acteurs à l'échelle du territoire

ORIENTATION 2

Avoir des objectifs collectifs ambitieux et engageants

ORIENTATION 3

Intégrer dans les orientations les thèmes d'économie circulaire, d'énergie et d'environnement

AXE A: RÉDUIRE FORTEMENT LA PRODUCTION DE DÉCHETS Le résultat attendu est d'engager à court terme une diminution des

tonnages de déchets ménagers et assimilés pour tendre vers les objectifs réglementaires de réduction.

AXE B: AMÉLIORER LA VALORISATION DES DÉCHETS PRODUITS

Decoset a choisi de travailler en collaboration avec ses collectivités adhérentes et les professionnels locaux pour atteindre cet objectif. Toutefois, une évolution des habitudes est nécessaire pour atteindre une amélioration significative de la performance de tri.

AXE C : FAIRE ÉVOLUER LES MODALITÉS DE TRANSPORT ET **DE TRAITEMENT**

Le choix de Decoset est d'intégrer dès aujourd'hui dans sa stratégie les enjeux auxquels devront répondre les outils industriels. Les modalités de transport et de traitement doivent évoluer de façon proportionnée et coordonnée en restant agile pour faire face aux contraintes de demain.

AXE D: CONSTRUIRE DE NOUVEAUX MODES DE FONCTIONNEMENT

Le Service Public de Gestion des Déchets nécessite une bonne compréhension des pratiques constatées et de la perception des usagers. Il est essentiel que l'interface locale du service reste attentive aux adhérents, aux acteurs du territoire et aux usagers pour une meilleure efficacité et une meilleure compréhension.

AXE E: AJUSTER L'ORGANISATION AUX ENJEUX DU TERRITOIRE

Le succès de Decoset dans l'accomplissement des orientations politiques repose sur sa capacité à évoluer en interne. Une organisation technique et administrative adaptée devrait permettre d'assurer une gestion globale performante, génératrice de valeurs pour le territoire.

UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2023-2026

Le schéma stratégique est un document d'orientation, à horizon 2040, qui trace des perspectives de long terme et détermine les axes, projets et actions prioritaires à conduire durant la période à venir. Le projet d'établissement correspond à la mise en œuvre opérationnelle de ces actions dans un horizon plus court. Il concerne plus spécifiquement l'organisation et la mobilisation des services administratifs et techniques.

Ce premier projet d'établissement porte sur la période 2023-2026. Il vise à donner du sens et une perspective de court



et moyen terme aux activités quotidiennes des services. Il constitue un outil fédérateur pour mobiliser les énergies de chacun en priorisant les actions. Le projet d'établissement permet également de s'assurer que les objectifs, actions, calendriers de déploiement et ressources à mobiliser sont en cohérence pour permettre un pilotage de l'activité.

Pour élaborer le schéma stratégique et le projet d'établissement, les équipes de Decoset ont été fortement mises à contribution, en

particulier pour la déclinaison opérationnelle des axes stratégiques en plan d'action.

-NOS ÉQUIPEMENTS -ET FILIÈRES



UN NOUVEAU CENTRE DE TRI EN 2025

Durant l'année 2023, les travaux pour la construction d'un tout nouveau centre de tri ont commencé à Bessières. Après des études qui auront duré 7 mois, les travaux de construction ont débuté en novembre 2023 et devraient se terminer au début de l'année 2025. L'exploitation du centre de tri devrait quant à elle débuter au printemps 2025. La société Paprec a remporté le marché, notifié le 21 avril 2023. Elle est en charge des travaux de construction, sous la supervision du service « Tri et valorisation matière » du Syndicat Mixte Decoset, ainsi que de l'exploitation du site pour une durée de 4 ans, avec 2 années optionnelles.

D'une capacité de 67 400 tonnes par an, ce nouveau centre de tri sera doté des dernières technologies disponibles afin de permettre le tri des flux issus de la collecte sélective des emballages et des papiers, mais aussi de répondre aux objectifs réglementaires ambitieux de valorisation et de recyclage. Il sera également conçu pour un meilleur confort des agents et une ergonomie optimale des postes de travail.

Enfin, il intègrera un circuit de visite pédagogique dont la scénographie est en cours de définition.

Le bâtiment industriel, d'une surface de 11 900 m². a été conçu pour permettre une évolution du process de traitement au gré des évolutions technologiques, garantissant ainsi une durée de vie plus importante. Decoset a également obtenu la reconnaissance niveau Argent dans sa démarche Bâtiments Durables Occitanie (BDO) pour le bâtiment administratif du nouveau centre de tri à Bessières. Mise en place par Envirobat Occitanie, la démarche BDO représente un outil facilitant le pilotage d'un projet de construction ou de rénovation performant et durable.

À noter que Decoset et Paprec ont travaillé main dans la main pour que ce centre de tri s'intègre au mieux dans son environnement. avec, outre la construction d'un bâtiment le plus harmonieux possible, la plantation d'essences locales et rustiques, nécessitant une faible consommation d'eau et un entretien réduit.



MODERNISER NOS INFRASTRUCTURES

L'année 2023 a été une année riche en travaux afin de mettre en conformité les deux Unités de Valorisation Énergétique (UVE) de Decoset avec les BREF.

Sur l'UVE d'Econotre, les travaux ont permis de renforcer la performance du traitement des fumées par l'ajout de réactif (urée) mais également d'améliorer le traitement des mâchefers avec la mise en place d'un **dépoussiéreur**. Les coûts de cette mise aux normes des BREF se sont élevés à 2,06 M€.

Pour l'UVE de Toulouse, il s'agissait également de travaux de confortement afin de garantir son fonctionnement pour les 10 prochaines années. Ceux-ci résultent d'une étude exploratoire menée sur l'UVE entre 2019 et 2020 pour déterminer des scénarios de modernisation. Le scénario retenu à l'issue de cette étude a débouché sur un projet de mise aux normes et de confortement, avec un investissement à hauteur de 46 millions d'euros pour prolonger le fonctionnement de l'usine actuelle avant la reconstruction, actée suite à la concertation préalable menée entre septembre et novembre 2022 sous le contrôle de la CNDP.

Quels travaux ont été réalisés à fin 2023?

Au mois d'août 2023, les travaux ont débuté par un arrêt général de l'usine pour une durée de 5 semaines. Cet arrêt a nécessité une implication forte de l'ensemble des services de Decoset et particulièrement des services « Incinération » et « Transfert » qui ont œuvré pour assurer la continué de service avec la mise en place d'un détournement complet de la collecte. En parallèle, des chaudières de secours ont été installées, avec Toulouse Métropole, pour la fourniture d'eau chaude sanitaire.

Ces travaux permettent d'abaisser les niveaux des rejets de l'usine et de se conformer à la réglementation.

Rejets	Règlementation avant application BREFS*	Exigences MTD 2023	Travaux Decoset	2023
NOx	200 mg/Nm³	Entre 80 et 150 mg/Nm³	150 mg/Nm³	- 25%
NH3	30 mg/Nm³	10 mg/ Nm³	10 mg/ Nm³	- 66,7%
SO2	50 mg/Nm³	40 mg/ Nm³	30 mg/ Nm³	- 40%
HCI	10 mg/Nm³	8 mg/Nm³	8 mg/ Nm³	- 20%
Poussières	10 mg/Nm³	5 mg/Nm³	4 mg/ Nm³	- 60%
Mercure	0,05 mg/Nm ³	0,02 mg/ Nm³	0,02 mg/Nm³	- 60%
Dioxines	0,1 ng/Nm³	< 0,08 ng/ Nm³	0,06 ng/ Nm³	- 40%

Le BREF Incinération, de quoi parle-t-on?

À l'échelle de l'Europe, ce document constitue une comparaison des meilleures techniques disponibles dans le domaine de l'incinération et contribue à imposer de nouvelles réglementations plus contraignantes concernant les rejets environnementaux. Il s'agit notamment de travaux sur le traitement des fumées qui vont permettent d'atteindre des valeurs limites de rejets plus basses.

- NOS RESSOURCES -HUMAINES

Le Syndicat Mixte Decoset poursuit son développement, avec l'intégration de 10 nouveaux agents sur l'année 2023 sur les postes suivants :

- Responsable Adjoint-e aux Ressources Humaines;
- Chargé d'opération travaux au service Incinération et Énergie ;
- Juriste :
- Gestionnaire de marchés publics ;
- Agents d'exploitation en déchèterie;
- Chargés de relations usagers.

À l'origine et durant de très nombreuses années, Decoset a piloté les contrats. DSP et marchés publics avec une structure administrative légère (moins de 20 personnes). En 2021, Decoset s'est vu transférer des équipements gérés en régie par Toulouse Métropole et a dû répondre aux obligations réglementaires de mises aux normes de ses équipements en prévoyant des investissements substantiels. Les EPCI adhérents et les élus ont également souhaité repositionner notre établissement public comme un acteur de référence en matière de réduction et de valorisation des déchets en priorisant des projets et actions à lancer à court et à moyen terme dans le cadre du Schéma Stratégique. Ces ambitions ont conduit à redimensionner et réorganiser le Syndicat.

DES DOCUMENTS STRUCTURANTS

Ces réorganisations et restructurations ont également conduit à définir une politique de gestion des ressources humaines menant à la production de différents documents structurants.

Plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes Décembre 2023

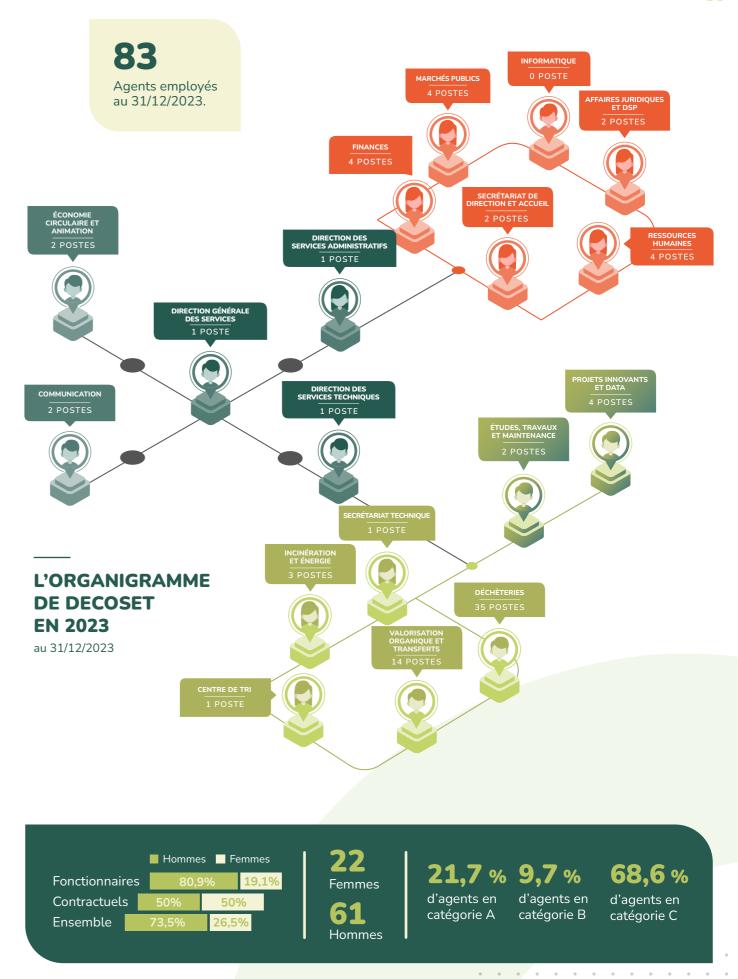




Bilan annuel des formations 2023 Décembre 2023

decoset RAPPORT SOCIAL

Rapport Social Unique - Exercice 2022 Décembre 2023





03.

ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS ET ASSOCIER LES PUBLICS



- LA SENSIBILISATION -ET L'ANIMATION

AU COEUR DE L'ACCOMPAGNEMENT DU PUBLIC

En 2023, la prévention et la sensibilisation sont restées au coeur des préoccupations du Syndicat dans sa politique d'accompagnement au changement des comportements.



VISITES SCOLAIRES: SENSIBILISER LES USAGERS DE DEMAIN

Depuis 2021, Decoset organise des visites pédagogiques à la déchèterie de Plaisance-du-Touch et accueille des scolaires du CE2 à la 6ème. Les élèves découvrent ainsi le fonctionnement d'une déchèterie ainsi que les enjeux de la réduction et de la valorisation des déchets. En 2023, Decoset a reçu plus de 640 élèves.

> **AOÛT** 2023



2023

FINALISATION DES NOUVEAUX JARDINS PÉDAGOGIQUES

Dans une volonté d'encourager la baisse de production des déchets verts par les ménages, Decoset crée en 2020 le premier jardin pédagogique « Mon Jardin Zéro Déchet » sur la déchèterie de Plaisance-du-Touch. L'objectif de ce jardin est de présenter des alternatives concrètes de gestion autonome des déchets verts mais aussi de promouvoir les avantages d'un entretien plus raisonné et réfléchi de son jardin. Fort de son succès et de son intérêt, le Syndicat a décidé d'implanter 4 nouveaux jardins sur les déchèteries de Grenade, de Montgiscard, de Cugnaux et à Gragnague, au siège de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou, ainsi gu'un espace de démonstration en visite libre sur la déchèterie de Blagnac.

Les aménagements ont débuté à l'été 2022 afin d'accueillir les premiers ateliers sur ces jardins à l'autonome 2022. Au début de l'été 2023, les 4 jardins ont été finalisés: tous les espaces sont aménagés, plantés et les panneaux pédagogiques et de signalétiques installés.



Un groupement composé de 5 structures accompagne Decoset dans la conception, l'entretien et l'animation de ces jardins: Terreauciel, La Milpa, Humus & Associés, Partageons les Jardins et l'Association des Jardiniers de Tournefeuille.

FORMATION: PASSER DE DÉCHETS VERTS AUX RESSOURCES VÉGÉTALES

En novembre 2023 a eu lieu un atelier technique organisé par Decoset, en partenariat avec l'association Arbres et Paysages d'Autan, à destination des élus et des agents de collectivités sur la thématique « Comment passer de « déchets verts » aux « ressources végétales » ?». Le Syndicat Mixte Decoset et Arbres et Paysages d'Autan ont établi un partenariat actif depuis 2018 via une convention afin de mener des actions en faveur de la réduction à la source et de la valorisation des ressources végétales sur le territoire.

Situé à la maison municipale de l'environnement de Balma, cet atelier, réunissant plus de 40 participants, avait pour objectifs à la fois d'échanger sur les différentes problématiques liées à la production de broyat de « déchets verts » (réduction à la source, traitement, valorisation...) mais également de mettre en lien producteurs et utilisateurs de cette ressource afin d'envisager des solutions locales pérennes, tout en valorisant les initiatives déjà en place.

Perspectives 2024: Refaire deux ateliers techniques sous le même format (avec retours d'expériences) sur des communes différentes pour toucher d'autres agents/élus.



SEPTEMBRE 2023

NOVEMBRE 2023



GUIDE DU RÉEMPLOI: ACCOMPAGNER LES CITOYENS

Pour accompagner les usagers dans leur démarche de réduction des déchets, Decoset a réalisé un Guide du Réemploi. Comment allonger la durée de vie des appareils, à travers l'entretien et la réparation, mais aussi comment donner une seconde vie aux objets en les transformant... On y retrouve également les différentes solutions qui s'offrent aux usagers lorsqu'ils souhaitent se débarrasser d'un bien ainsi que des astuces pour acheter de manière durable.

Retrouvez le

Personnes sensibilisées au travers des 351

Participants aux ateliers « Mon Jardin Zéro Déchet » en 2023.

Personnes

587

Participants sur les stands de sensibilisation en 2023.

- LA CONCERTATION -CONTINUE

PIVOT DE L'ASSOCIATION DES PUBLICS

Après une concertation préalable de deux mois, qui aura permis d'échanger avec plus de 1 000 participants au travers des diverses réunions. ateliers et débats mobiles, les élus de Decoset ont rendu leur décision quant au futur de l'UVE (Unité de Valorisation Energétique) Toulouse-Mirail, plus communément appelée « la SETMI ». Et c'est **le choix de** la reconstruction complète et en milieu urbain de l'équipement qui a été fait, préférablement à une simple restructuration.

Cette décision a été publiée au mois de mars 2023 dans le rapport du maître d'ouvrage. Publication qui a donné le coup d'envoi officiel de la concertation continue et qui doit permettre de continuer à associer les publics aux décisions restant à prendre, en suivant les recommandations des garant.e.s de la CNDP (Commission Nationale du Débat Public). Ces recommandations émanent directement des attentes identifiées auprès des nombreux publics rencontrés durant la concertation préalable.

Pour répondre à ces préoccupations et attentes, le Syndicat Mixte Decoset a donc mis en place **un dispositif de** rencontres et d'échanges avec le public, qui se veut évolutif au fil des trois années que durera la concertation continue et qui emmènera ce processus jusqu'à l'enquête publique (fin 2026 / début 2027). Ce dispositif se décline autour de quatre grands axes : les instances, les rencontres, les réunions publiques et les moyens d'information.



LES INSTANCES

Les instances doivent permettre d'impliquer des parties prenantes, citoyens et associations, au sein du processus décisionnel de la concertation continue et sont au nombre de cinq :

- La Commission de Suivi de Site, déjà existante avant la concertation et pilotée par la préfecture :
- La Commission Consultative des Services Publics Locaux, également présente avant la concertation et qui se réunit une à deux fois par an, à la discrétion de Decoset ;
- Le Comité de Pilotage de la Concertation Continue qui se réunit pour valider et amender le dispositif de concertation, mais également pour proposer des thématiques prioritaires à aborder dans le dispositif;
- Les Groupes de Travail composés de membres du comité de pilotage et qui travaillent sur des thématiques spécifiques (la recherche de sites alternatifs et le suivi de la qualité de l'air en année 1);
- Et enfin le Comité de Suivi du Schéma Stratégique qui doit permettre à des citoyens et associations, non présentes à l'origine de l'élaboration du schéma stratégique, de participer au suivi de la mise en place des actions propres à ce schéma.

LES RENCONTRES

Les rencontres de concertation sont destinées à aller à la rencontre des publics sur tout **le territoire** et plus particulièrement dans les quartiers riverains de l'UVE de Toulouse : Bellefontaine, Lafourquette et St Simon.

Ainsi, après plusieurs mois de réflexions communes entre Decoset et la CNDP, et après validation du dispositif, le Syndicat s'est rendu devant la salle des fêtes de Lafourquette, à proximité immédiate de l'école élémentaire Buffon. Cette animation spécifique, qui s'est déroulée le 16 septembre 2023 à l'occasion du «World Clean Up Day», a permis à Decoset de sensibiliser parents et enfants présents aux bons gestes de tri. Cet évènement a permis d'échanger avec une quarantaine de personnes et a marqué le début des échanges avec le public dans le cadre de la concertation continue.

La fin de l'année 2023 a également vu la mise en place effective du Comité de Pilotage de la Concertation Continue, avec la tenue de la première réunion le 12 décembre 2023.

Cette instance a permis de réunir 15 personnes d'horizons divers, tels que des associations de quartiers, des associations environnementales, des citoyens et des membres du Syndicat Mixte Decoset, afin de faire un point sur l'actualité du projet d'avenir de l'UVE Toulouse-Mirail, de discuter du rôle et du fonctionnement du comité de pilotage et de valider les grands principes du dispositif de concertation continue.

Ce dispositif a donc été mis en place afin de répondre aux divers questionnements et attentes du public exprimés dans le cadre de la concertation préalable de 2022. Il a également permis d'associer des publics toujours plus diversifiés, et contribuer à développer l'association des publics et renforcer les échanges entre Decoset et ses administrés.

UN SITE INTERNET DÉDIÉ À LA CONCERTATION CONTINUE

Afin de compléter le dispositif, Decoset a mis en ligne, courant 2023, un site internet dédié à la concertation continue sur lequel il est possible de retrouver toute l'actualité et l'agenda des prochaines rencontres, ainsi que des ressources pour se documenter et **un espace participation** pour poser des questions ou soumettre des contributions!





Rendez-vous sur: uve-toulouse.decoset.fr

LE HALL 9



UN LIEU TOTEM DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Comme annoncé en 2022, le projet du Hall 9 a bien démarré en 2023! Ce projet phare de l'économie circulaire, lieu totem de la transition écologique, situé en plein cœur de l'Île du Ramier à Toulouse, combinera des animations et des activités de sensibilisation du grand public au zéro déchet et aux économies de ressources, ainsi qu'une déchèterie indoor d'un nouveau genre pour la collecte des déchets occasionnels des habitants.

Ce lieu hybride aura une surface totale d'environ 2 200 m2 dont 1 500 m2 pour la partie sensibilisation. Le Hall 9 accueillera plusieurs types d'activité : accueil et information (relai des acteurs locaux / vitrine), rencontre et convivialité (espace café / petite restauration), boutique d'articles d'occasion, issus du réemploi ou pour le zéro déchet, ateliers créatifs, de jardinage, de bricolage et de réparation, expositions, évènementiel (salle de conférence...), visites scolaires (parcours pédagogique) et autres publics.

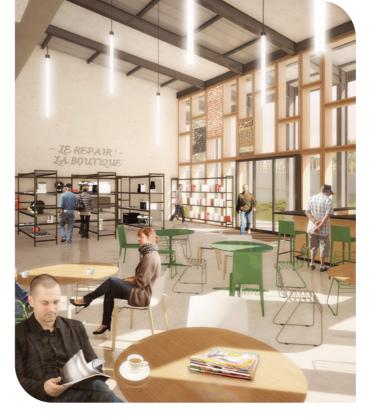
minimum de matériaux issus du réemploi (en volume financier des travaux).

Objectif Waste2Build

VALORISER LES DÉCHETS DU CHANTIER

L'ambition de ce projet est d'accompagner au changement de pratiques des habitants, mais aussi d'innover et d'expérimenter en fédérant les professionnels du BTP autour d'une réhabilitation éco-exemplaire du bâtiment. En effet, ce projet fait partie des 8 chantiers pilotes exemplaires du **programme** européen LIFE Waste2build, porté par Toulouse Métropole. Ce dispositif innovant vise à développer le réemploi des matériaux et à optimiser le recyclage et la valorisation des déchets issus du BTP sur l'ensemble de l'aire toulousaine.

Concernant les travaux de réhabilitation du Hall 9, bâtiment de l'ancien parc des expositions. le maitre d'œuvre (groupement dont Seuil architecture est le mandataire) a travaillé toute l'année pour réussir à déposer la demande de permis de construire en fin d'année 2023. Les plans ont été conçus avec une vision fonctionnelle des lieux, en coconstruction avec les potentiels futurs utilisateurs. Des objectifs sur le réemploi de matériaux et sur le recyclage des déchets ont ainsi été fixés et intégrés dans le cadre des documents de consultation des marchés de travaux. Les marchés de travaux seront lancés en 2024.



DÉFINIR LES MODALITÉS DE GESTION ET LA PROGRAMMATION

Concernant l'exploitation du Hall 9 sur la partie animation et sensibilisation, Palanca et La Matière ont été sélectionnés début 2023 en assistance à maitrise d'ouvrage sur la définition des modalités de gestion et de la programmation de l'animation du Hall 9.

Les attendus de la mission étaient :

- Modélisation de la gouvernance et du fonctionnement du lieu,
- Description et organisation des activitésclés et des ressources-clés (humaines, matérielles, etc.),
- Budgets d'investissement et de fonctionnement prévisionnels,
- Feuille de route et description sommaire des prestations complémentaires à réaliser avant le lancement (procédures de marchés, de délégations de services publics et/ou de partenariats...)
- Ébauche d'une programmation sur la première année, sous forme d'un calendrier reprenant les différents ateliers, conférences, expositions, visites guidées... dans le Hall 9.
- Stratégie de préfiguration et de communication.

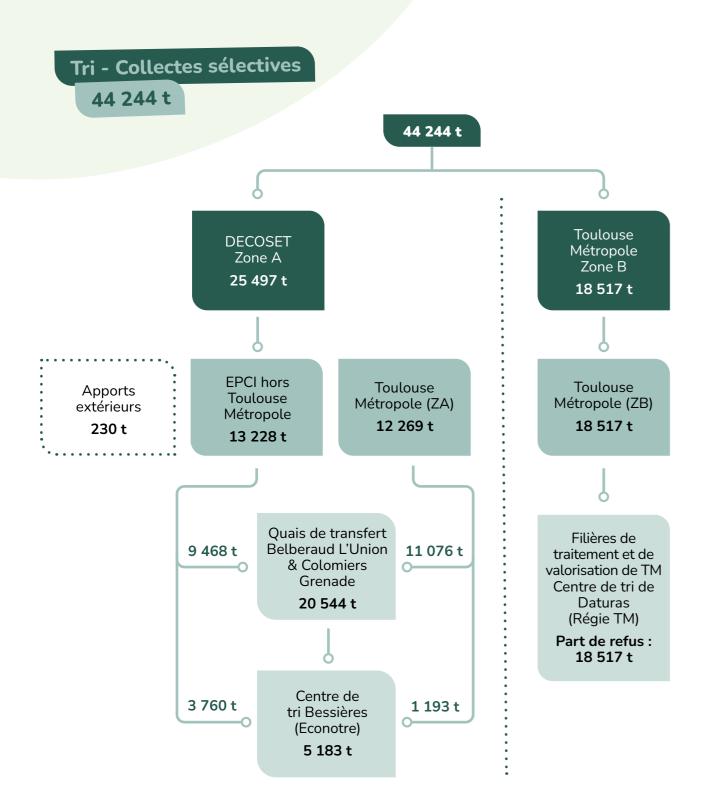
Quelles étapes?

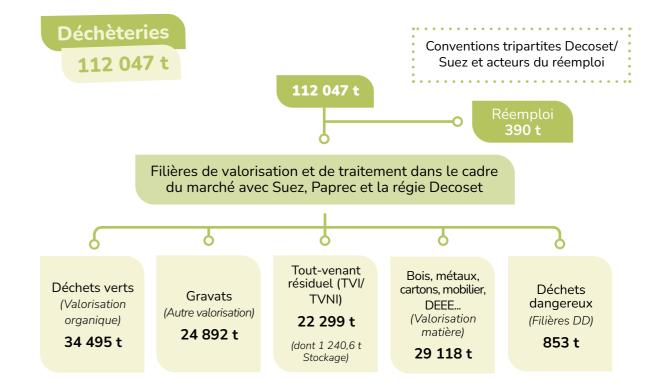
- Dans un premier temps, un comparatif a été réalisé pour proposer un panel de lieux inspirants et les acteurs locaux de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) ont été consultés pour connaître leurs besoins et leurs attentes concernant le Hall 9.
- Le 31 mars 2023 a eu lieu un atelier de coconstruction avec les acteurs du territoire sur l'usage, la gestion et la programmation du Hall 9. Les résultats de l'étude comparative et du benchmark ont été présentés aux 36 participants qui ont ainsi pu exprimer leurs préférences pour 4 lieux inspirants. Dans le 2ème temps de cet atelier, les participants ont travaillé sur la programmation du Hall 9 en proposant des activités et les rôles de chacun des acteurs.
- Sur la base de ce premier travail, le 20 juin le Comité de pilotage a posé le cadre en termes d'orientations : programmation, budget, RH, horaires d'ouverture...
- Le 27 juin, un 2ème atelier a été proposé et a permis la coconstruction avec les 30 participants présents de la 1ère année de programmation des animations courantes et évènementielles possibles.
- Le comité de pilotage s'est réuni de nouveau le 20 septembre 2023 afin d'affiner le cadre du Hall 9 sur la base de ces différentes productions apportées par les ateliers. La conclusion de cette mission a permis le lancement du recrutement du futur responsable coordinateur/trice du Hall 9. Sur la base de la proposition des orientations de programmation, la personne sélectionnée pourra démarrer la coconstruction de ce programme avec les acteurs volontaires et déjà impliqués dans ce projet.

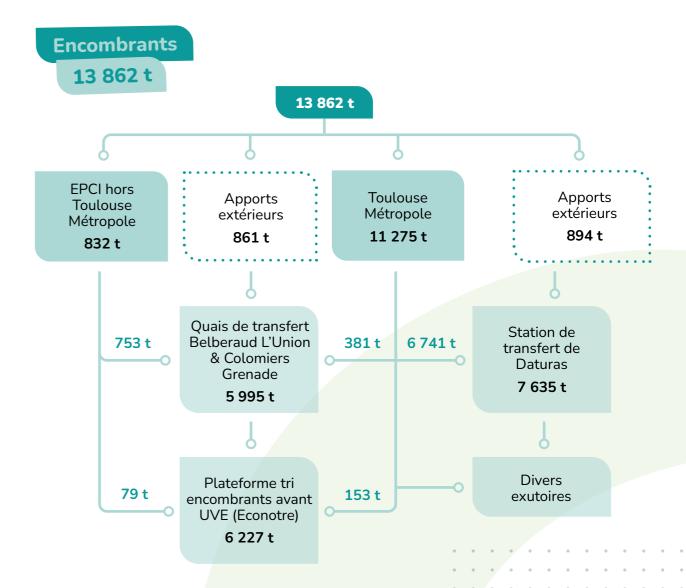


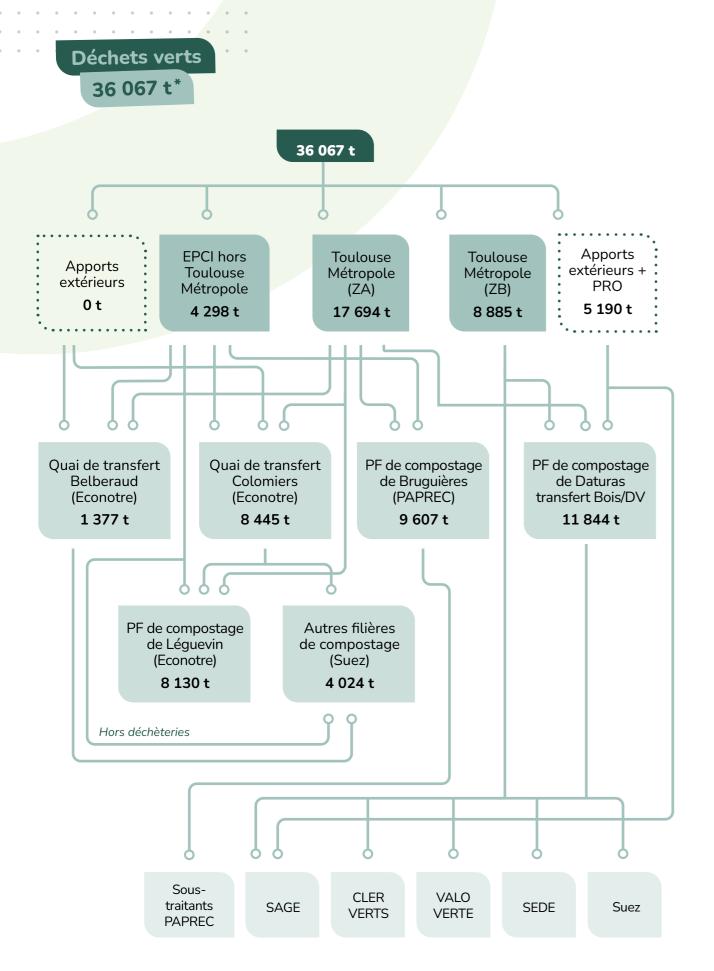
INDICATEURS TECHNIQUES ET FINANCIERS

FLUX ET -GISEMENTS

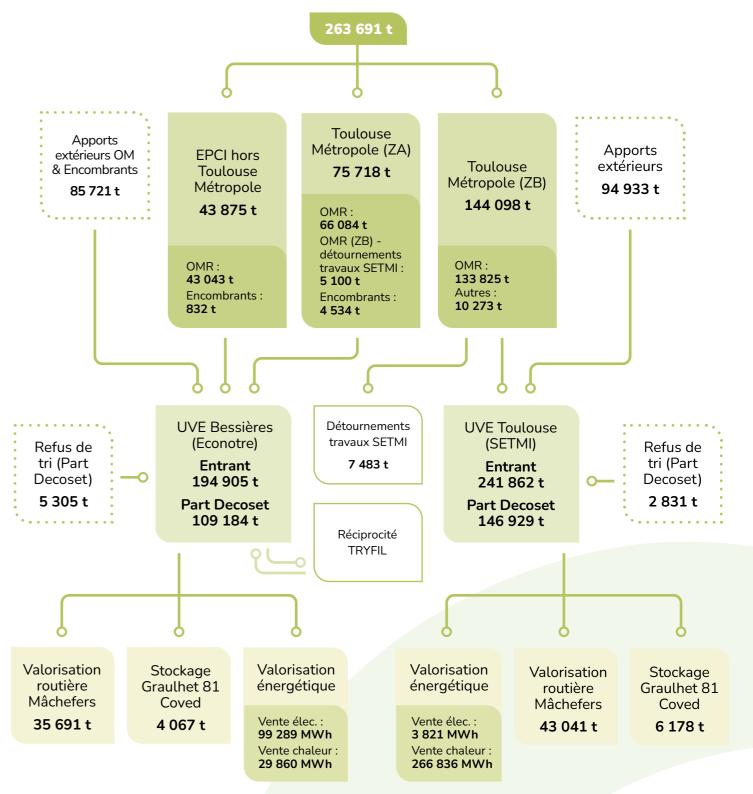








Incinération 441 985 t



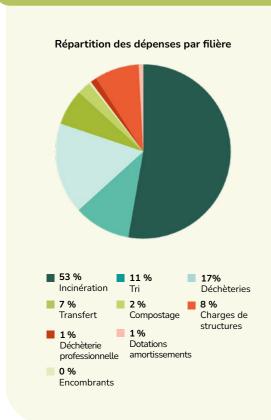
*Hors déchèteries.

INDICATEURS FINANCIERS

RÉSULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF

	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes de l'année	74,29 M €	21,77 M €	96,06 M €
Dépenses de l'année	66,96 M €	19,71 M €	86,68 M €
Résultat de l'année	7,33 M €	2,05M €	9,38 M €
Reprise résultat antérieur	18,51 M €	-1,09 M €	17,41 M €
Total	25,84 M €	0,96 M €	26,80 M €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



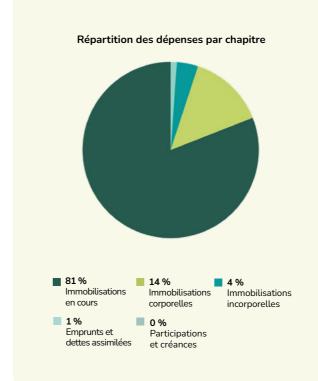
Section de fonctionnement en 2023

Charges à caractère général (011) Charges de personnel (012)	61,76 M€ 4.36 M€
Autres charge de gestion (65)	0,26 M€
Intérêts de la dette (66)	0,02 M€
Dotations aux amortissements (67) Autres dépenses	0,55 M€ 0,005 M€
Total	66,96 M€

Répartition des dépenses par service



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Section d'investissement en 2023

Emprunts et dettes assimilées (16)	218 715 €
Immobilisations incorporelles (20)	760 994 €
Immobilisations corporelles (21)	2 729 289 €
Immobilisations en cours (23)	15 767 987 €
Participations et créances (26)	0,00 €
Immobilisations en cours (23)	15 767 987 €

19 476 985 € Total

Répartition des dépenses par opération

N°13 - Modernisation SETMI	8.03 M€
N°14 - Véhicules	0.44 M€
N°15 - Matériel de bureau	0.02 M€
N°22 - Déchèterie Ribaute	0.08 M€
N°24 - Déchèterie Hall 9	0.23 M€
N°27 - Construction centre de tri	7.58 M€
N°29 - Base de données	0.03 M€
N°30 - Équipements parc des déchèteries	0.11 M€
N°3001 à 3013 - Déchèteries Zone A	0,21 M€
N°3014 à 3020 - Déchèteries Zone B	0.21 M€
N°3021 à 3023 - Sites Daturas	0.06 M€
N°3102 - Agrandissement déchèterie Fronton	0.01 M€
N°3103 - Agrandissement déchèterie Garidech	0.14 M€
N°3201 - Éco-point de quartier rue des Fontaines	0.02 M€
N°34 et N°35 - Plateforme de compostage Grenade et Léguevin	0,01 M€
N°3502 - Plateforme de compostage Ginestous	0.29 M€
N°38 - Relocalisation plateforme bois/déchets verts	1,78 M€

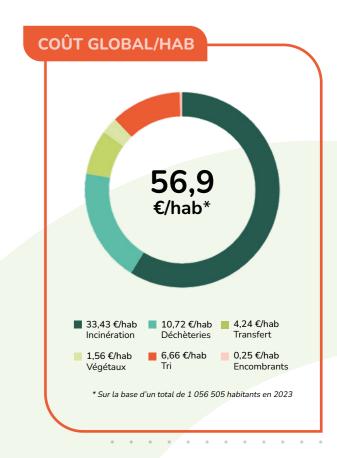
19,25 M€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Total	74,29
Autres recettes	0,031
Produits exceptionnels	1,27 ا
Autres produits de gestion courante	8,64 1
Dotations, subventions et participations	0,981
ventes diverses	
Produits de services, du domaine et	63,27
Atténuation de charges	0,13

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Total	21.77 M
Excédents de fonctionnement capitalisés	5,40 M
Emprunt	14,00 M
Opérations patrimoniales (ordre)	0,25 M
Amortissements	0,55 M
Subventions d'investissement	1,57 M

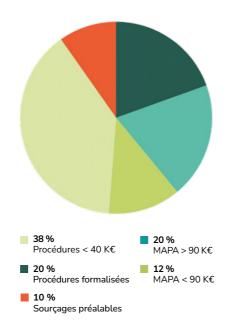


MARCHÉS PUBLICS

BILAN DES PROCÉDURES DE MISE EN CONCURRENCE

En 2023, 41 procédures de mise en concurrence ont été lancées :

- 8 procédures formalisées ;
- 8 marchés à procédures adaptées supérieurs à 90 K€;
- 5 marchés à procédures adaptées inférieurs à 90 K€;
- 16 procédures en dessous du seuil de
- 4 sourçages préalables.



ADOPTION DU SPASER

En décembre 2023, Decoset a adopté son schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER).

Au travers de sa commande publique, le Syndicat aspire à promouvoir u**ne économie** plus solidaire, inclusive, porteuse d'innovation et résiliente. Véritable outil de pilotage, ce SPASER s'inscrit donc pleinement dans la démarche éco-exemplaire lancée par Decoset et se situe dans la lignée des schémas directeurs définissant les grandes orientations, comme le schéma stratégique. Ces documents traduisent la volonté et l'engagement fort de tous les élus de contribuer à une économie circulaire et plus durable.









Syndicat Mixte Decoset

2-4 rue Jean Giono – 31130 Balma 05 82 06 18 30 | contact@decoset.fr www.decoset.fr





